



Réseau  
Hospitalier  
Neuchâtelois

## COMMUNICATION

communication@rhne.ch  
tél. 032 713 30 44

## COMMUNICATION AUX MEDIAS

# Le RHNe réintroduit les visites dès le premier jour d'hospitalisation

**Avec l'amélioration de la situation sanitaire, le régime des visites connaît un nouvel élargissement le 1<sup>er</sup> juin. Elles restent limitées à deux proches, avec prise de rendez-vous obligatoire. Une nouvelle évaluation de la situation sera effectuée mi-juin.**

Le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) assouplit le régime des visites. Dès le mardi 1<sup>er</sup> juin, les patients hospitalisés pourront recevoir une visite quotidienne dès le premier jour d'hospitalisation, et non plus dès le 4<sup>e</sup> jour comme jusqu'ici. La prise de rendez-vous reste obligatoire aux numéros suivants, selon le site d'hospitalisation:

- **Pourtalès:** 079 559 54 25
- **La Chaux-de-Fonds:** 079 559 51 99
- **Le Locle:** 032 933 61 29
- **Val-de-Ruz:** 032 854 45 27

Les visites sont possibles entre 14h et 17h. Leur durée reste limitée à 30 minutes. Chaque jour, un des deux proches désignés par le patient pourra lui rendre visite. Il recevra un SMS de confirmation qui devra être présenté à l'entrée de l'hôpital. Les proches qui n'ont pas de téléphone mobile seront inscrits sur une liste transmise à l'accueil de chaque site. Le RHNe demande aux visiteurs de respecter les horaires de début et de fin des visites afin d'éviter la présence simultanée de plus d'un visiteur par chambre.

Pour les soins intensifs et l'unité de soins palliatifs de La Chrysalide, les visites restent organisées en concertations avec l'équipe médico-soignante. Les visites auprès de patients suspects ou atteints par le coronavirus restent interdites, sauf cas particulier, avec autorisation explicite de l'équipe médico-soignante.

Une nouvelle évaluation de la situation sera réalisée mi-juin pour envisager d'éventuels nouveaux assouplissements. Le RHNe rappelle que le respect des règles d'hygiène, la distanciation sociale et la réduction des contacts sociaux sont indispensables pour empêcher la transmission du virus dans les murs de l'hôpital.

Neuchâtel, le 31 mai 2021

***Claire Charmet, présidente du Collège des directions, répond à vos questions au 079 559 53 91***